LE PILON SAINT-CLÉMENT (700 M)

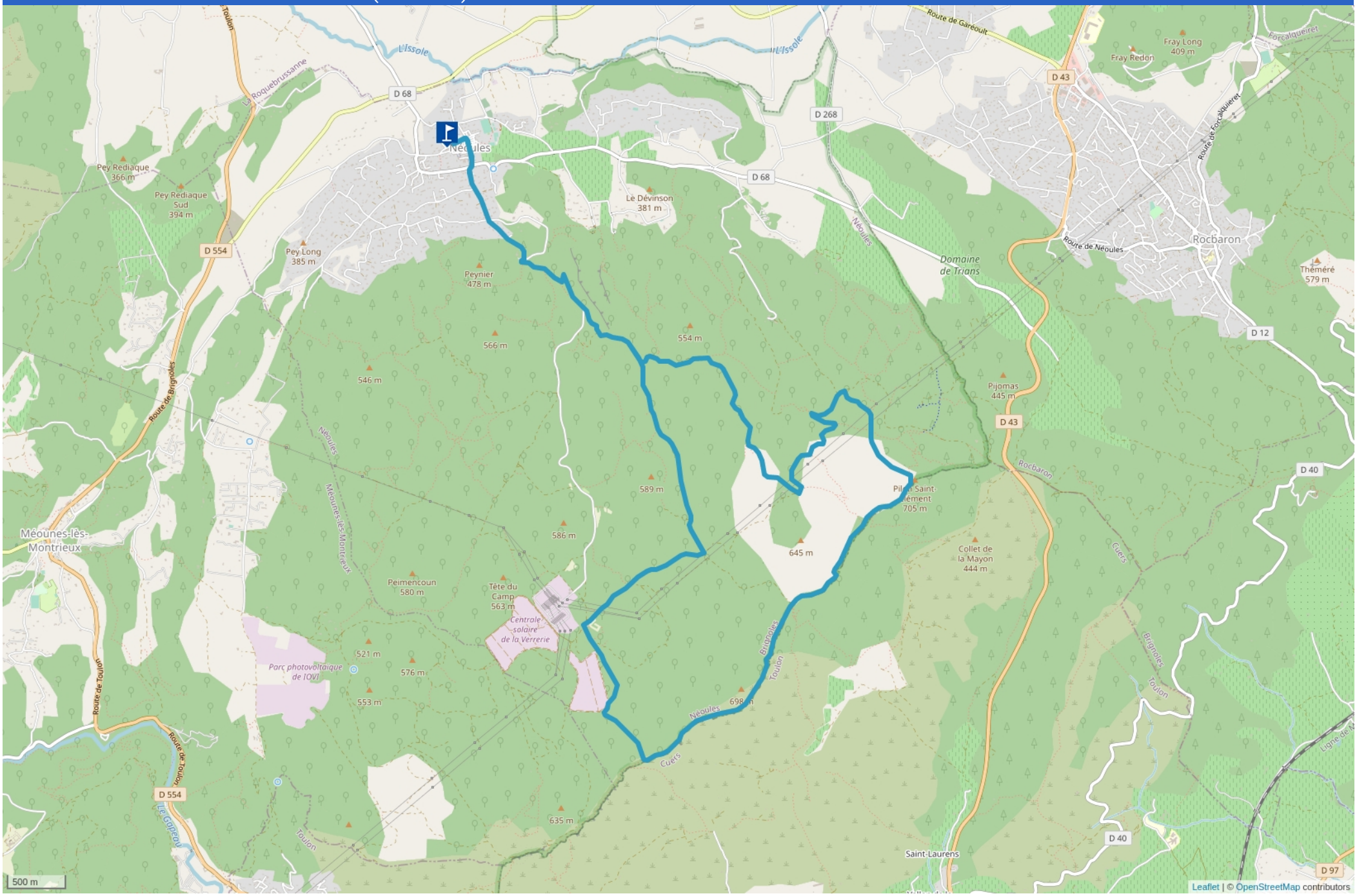

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur **www.cirkwi.com**

Mise à jour le 22/08/23 par Provence Verte & Verdon Tourisme et généré par **www.cirkwi.com**

Le pilon Saint-Clément (700 m)

Proposé par :
Provence Verte & Verdon Tourisme
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"**www.cirkwi.com/circuit/234041**

L.Barbe - Provence Verte & Verdon Tourisme

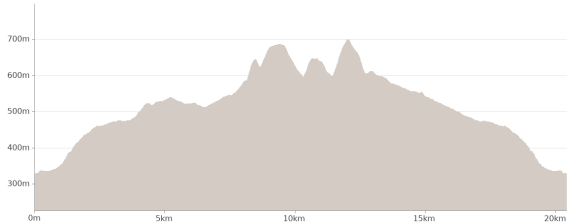

Départ : Parking de la Ferrage - 83136 NÉOULES

18.50 km

6h15

Difficile

maxi 698 m

600 m

mini 327 m

Vos efforts seront récompensés par les vues magnifiques au sommet du Pilon Saint Clément.

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Néoules, à 19 km au sud de Brignoles par les D43 (direction Cuers) et D554 (avant Forcalqueiret).
Parking de la Ferrage, un panneau indique le départ de la randonnée à l'entrée du parking côté chemin de la coopérative en face la salle Albert Camus.

PASSAGES DÉLICATS

- Une partie de la randonnée est un cheminement au bord des falaises avec quelques points de vue vertigineux. Randonnée déconseillée aux enfants et personnes aillant le vertige.
- Passage en crête, prudence lors des jours de vents.

CONTACT

Téléphone : 04 42 72 32 72
Email : plandaups@provenceverteverdon.fr
Site web : http://www.provenceverteverdon.fr

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.
En été, de mi-juin à mi-septembre : variable selon conditions d'accès aux massifs forestiers en raison du risque incendie.
Les prévisions sont effectuées chaque jour à 18h pour le lendemain, se renseigner :
- en office de tourisme auprès de nos conseillères en séjour
- en ligne sur le site de la préfecture : https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
- sur l'application mobile « Prévention Incendie »

Pour votre sécurité en cas de risque :
- sévère (orange) l'accès est déconseillé
- très sévère et extrême (rouge) la présence dans les massifs est interdite !

En hiver, de septembre à février :
Le syndicat des propriétaires de Néoules vous informe que le sentier traverse des propriétés privées vouées à la chasse du 2ème dimanche de septembre au 20 février.
Sur cette période vous vous exposez à un danger certain à vos risques et périls.
Sous réserve de conditions météo favorables.

CONDITIONS D'ACCUEIL DES ANIMAUX

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

HISTOIRE, CULTURE ET PATRIMOINE

A découvrir en chemin :
- pilon Saint-Clément
- parcours de crête (vue sur les îles, le massif des Maures, les monts Faron et Coudon)

CONSEILS ET SUGGESTIONS

Randonnée conseillé au printemps en raison de la période de floraison

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur **www.cirkwi.com**

Mise à jour le 22/08/23 par Provence Verte & Verdon Tourisme et généré par **www.cirkwi.com**